



# HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMMISSION de DISCIPLINE – Bilan de la réunion du 6 mai 2022
3. COMITE DIRECTEUR – Réunion du 3 mai 2022
4. INFORMATIONS
5. PLENIERE ARBITRES – Réunion du 7 avril 2022
6. COMMISSION des LITIGES – Restreinte du 6 mai 2022
7. COMMISSION des LITIGES – Rectificatif à la réunion du 2 mai 2022
8. COMPETITIONS JEUNES
9. COMPETITIONS SENIORS
10. COMPETITIONS VETERANS
11. TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



## DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;  
✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 13 MAI (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 8 MAI 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 20 MAI (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 15 MAI 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 27 MAI (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 22 MAI 2022, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :  
Bernard DEJARDIN.



## DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

### REUNION du 6 MAI 2022

Suspendus pour 1 match : 2

Suspendu pour 2 matchs : 1

Suspendu pour 3 matchs : 1

Suspendus pour 4 matchs : 10 – brutalités et propos grossiers à arbitre

Suspendus pour 5 matchs : 4 – propos grossiers

Suspendus pour 6 matchs : 2 – intimidations et crachat

Suspendu pour 9 matchs : 1 – intimidations et propos grossiers à arbitre

Suspendu pour 5 mois : 1 – intimidation à arbitre après match par Dirigeant

Suspendus pour 8 mois : 2 – fraude sur licence

Suspendu pour 1 an : 1 – fraude sur licence

Suspendu pour 2 ans : 1 – fraude sur licence éducateur

Matchs arrêtés : 3

Instruction : 1

Le Président de la Commission :  
Bernard DEJARDIN.



## COMITE de DIRECTION



---

Réunion du :	3 mai 2022
A	LIEVIN

---

Présidente :	Mme Evelyne BAUDUIN -
--------------	-----------------------

---

Présents :	MM. Daniel SION – Richard RATAJCZAK – Didier CLAY – Gérard DEBONNE – Bernard DEJARDIN – Alain DELHAYE – Eric GOOSSENS – Denis LAMORILLE – Gael MOLLET – Serge PAUCHET – Pascal WATEL -
------------	--

---

Excusés :	Mmes Nathalie COCKENPOT – Micheline GOLAWSKI - MM. Chouki BELLA – Jean DENEUVILLE – Francis LEYVAL – Marc TINCHON -
-----------	--

---

Assistent à la réunion :	Mme Sylvie PAYAGE, Directrice administrative - MM. Henry MACIUSZCZAK, Président de la CAA - Makhloufi REBATTACHI CTD -
--------------------------	---

---

✓ Approbation du PV de la réunion du **5 Avril 2022** paru sur l'Hebdo Foot Artois n° 779 du **17 Avril 2022** après rectification du texte concernant la finale de la coupe d'Artois U13 qui regroupera 16 équipes.

✓ Remerciements de **Monsieur Marcel COFFRE** à la suite du décès de sa mère.

### INFORMATION RELATIVE AU COVID

Par décision du COMEX il n'y aura pas de report de matchs pour cause de Covid lors des 3 dernières journées de compétition.

### DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

- › Sur proposition de la présidente l'ordre du jour de l'Assemblée générale est validé. Par ailleurs les clubs présents recevront une tablette à l'issue de l'Assemblée Générale.
- › Sur proposition du trésorier le budget prévisionnel est adopté
- › A la demande de la Ligue sont proposés au titre de référent licences **Madame Sylvie PAYAGE** et **Monsieur Bernard DEJARDIN**.
- › Commission nouvelles pratiques : **Monsieur Léo EDMOND** intègre cette commission ;

### MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES ET VŒUX

- › L'ensemble des modifications réglementaires découlant de l'assemblée fédérale de **décembre 2021** n'appelle pas de remarques particulières avec toutefois une précision concernant le délai de qualification d'un licencié dont la nouvelle rédaction augmente la durée d'une journée.

› Le vœu du département « jeunes » portant sur l'obligation d'une 2<sup>ème</sup> équipe pour le club s'engageant en D1 U13 est maintenu en l'état et sera présenté à l'assemblée consultative.

Il en est de même de celui émanant du comité directeur imposant la présence d'un éducateur diplômé titulaire du CFF3 en D1 mais dont les exceptions font l'objet d'une réécriture.

› Un vœu de la commission du statut de l'arbitrage, applicable lors de la saison 2023/ 2024 et portant sur l'obligation pour les clubs futsal de compter dans leurs rangs un arbitre (futsal ou herbe) sera également présenté.

› Les vœux des clubs (**US GONNEHEM, JF GUARBECQUE, OLYMPIQUE LIEVIN** et **RC SAINS**) ont été évoqué sachant qu'un seul portant sur le tirage au sort en cas d'arbitre absent pourra faire l'objet d'un vote en Assemblée Générale.

Les 3 autres vœux reçus sont du ressort soit de la ligue, soit de la fédération.

## LE POINT DES COMPETITIONS

### Seniors

La D1A et les groupes de D2 vont disputés leurs 2 derniers matchs les **8** et **15 mai**. Tous les autres groupes termineront le **29 mai**.

Les matchs en retard ont été résorbés pendant le week-end de **Pâques**, le **1<sup>er</sup> mai** et pour certaines équipes pendant 3 jeudis.

### Jeunes à 11

La compétition se terminera le **week-end de la Pentecôte**.

### Football d'animation

Il reste à ce jour 3 journées

### Futsal et vétérans :

Il reste 2 journées

## COUPES

› Le tirage au sort des ¼ et ½ finales s'est déroulé à **DOURGES** en présence d'environ 75% des clubs qualifiés. Le district remercie l'**AAE DOURGES** et la municipalité pour l'accueil qui a été réservé à cette manifestation.

› Les ¼ de finale se sont déroulées les **1<sup>er</sup>** et **5 Mai** ; les ½ finales auront lieu le **26 mai**.

› Une première ébauche des lieux des finales est présentée mais ces lieux seront éventuellement revus à partir des équipes qualifiées pour les ½ finales.

## ARBITRAGES

Le comité directeur adresse ses plus vives félicitations aux 3 arbitres artésiens qui arboreront la saison prochaine l'écusson « bleu, blanc, rouge ». Il s'agit de **Julien OBERT** et de Clément FEDIACZKO qui deviennent jeunes arbitres de la fédération et de **Benjamin BARBIER** obtient le titre de major d'Arbitre Fédéral Futsal 2.

## RECEPTION DES CLUBS

Les clubs ayant prêté leurs installations pour l'organisation de manifestations du district ont été reçu à **VIMY**. Un club s'était excusé pendant que 41 étaient présents alors que 13 n'ont pas daigné donner signe de vie. Le district remercie la municipalité et l'**US VIMY** pour leur accueil.

## INFORMATIONS DIVERSES

› Le bureau de la LFA s'est déplacé le **25 avril** à la Ligue des Hauts de France. Au cours de cette réunion il a été notamment question des modifications apportées à l'attribution des contrats d'objectifs pour lesquels 75% du budget sera versé, les 25% restant étant attribués sous forme de « bonus – malus » en fonction de l'exécution des manifestations.

› Une modification du Code du sport impose aux ligues et districts une protection juridique pour les licenciés et les clubs sous forme d'un contrat dont le montant pourrait être conséquent.

- › La journée des bénévoles aura lieu les **7 et 8 mai** ; 17 artésiens y participeront.
  - › Une demande de subvention exceptionnelle a été présentée par le Collège Langevin d'**AVION** qualifié pour les finales nationales à **MONTBELIARD**.
- Le Comité Directeur n'y est pas opposé sous condition de connaître le budget total de ce déplacement.

✓ Prochain Comité Directeur sur convocation.

La Présidente du District :  
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire Général :  
Richard RATAJCZAK.



## INFORMATIONS



### DECISION DU COMEX POUR LES CAS DE COVID

Compte tenu des impératifs réglementaires qui s'imposent en fin de championnat, il a été décidé qu'il n'y aurait aucune remise de match pour les cas de Covid lors des 3 dernières journées.

Comme cela a été le cas lors des rencontres de Coupe de France les équipes ne se présentant pas seront considérées forfait.

### ORGANISATION DE TOURNOIS

Il est rappelé que les tournois de jeunes sont soumis à des temps de jeu qui doivent obligatoirement être respectés par chaque équipe.

Ces temps s'entendent par journée :

- Foot à 5 (U6 à U9) : 50 minutes
- U10 – U11 : 50 minutes
- U12 – U13 : 60 minutes
- U14 – U15 : 80 minutes

Par ailleurs, pour tous les tournois du football d'animation (U6 à U13) en cas d'égalité les équipes doivent être départagées par une épreuve de jonglage et non des tirs au but

### ENGAGEMENT EN COUPE DE FRANCE 2022/2023

La procédure d'engagement par footclubs est dorénavant possible et ce jusqu'au 30 Juin

Le Secrétaire Général :  
Richard RATAJCZAK.



## ARBITRES



Réunion du :	Plénière du jeudi 7 avril 2022
Président :	M. Henry MACIUSZCZAK -
Présents :	MM. Serge PAUCHET – André SOJKA – Anthony RINGEVAL – Michel KLECHA – Mathieu MUSTAR – Pascal WATEL – Frédéric GAULTIER – Xavier MIQUET -
Excusés :	Mme. Clémence GONCALVES – MM. Chouki BELLA – Damien PENO -

✓ En introduction, le Président MACIUSZCZAK revient sur le Comité Directeur du District qui a eu lieu la veille, au cours duquel il a été question de la revalorisation des frais, particulièrement de déplacement en cette période où le prix des carburants a fortement augmenté.

✓ Des groupes de travail sont prévus avec les membres du District.

✓ Une réunion sur les incivilités se tiendra le **mercredi 13 avril 2022**.

### SECRETARIAT

» Arrêts de longue durée pour raison médicale : **Michel CAPET - Fabrice CUISINIER - Reynald DEVASSENNE - Yanis OURAMDANE - Emmanuel PAUCHET - Frédéric RULENCE - Tony VULLO.**

» Arrêts longs jusqu'en fin de saison : **Olivier EDOIRE - Alain GRODZKI - Gautier OUBLIER.**

» Encore de nombreuses demandes d'indisponibilités tardives qui ne facilitent pas la tâche du désignateur. Ce dernier reçoit même de la part de certains arbitres des demandes par mail où les motifs sont inacceptables.

» Un arbitre D1 s'étonne avoir été désigné sur une rencontre de D2 : réponse lui sera accordée avec le rappel du Règlement.

» Le désignateur alerte la Commission sur le fait de fournir un nombre excessif d'arbitres sur des rencontres de Ligue. Lors de la journée du **20 mars 2022**, sur les 6 matches de R2, l'Artois a affecté 9 arbitres sur les 12 prévus, soit 75 % de l'effectif ; une demande par la Ligue pour désigner un 10ème arbitre a été refusée, cette division devant normalement être couverte par des arbitres de Ligue comme il a été convenu en début de saison.

» Le Secrétaire Général signale de nombreuses anomalies de fonctionnement de l'application FOOT2000, notamment après les mises à jour du système. Une vérification est donc à effectuer après chaque MAJ, qui occasionne un travail supplémentaire et évitable.

Le Secrétaire va établir un dossier qui sera remonté au service informatique en amont.

### FUTSAL

» Il reste 3 journées de championnat et les observations sont quasiment terminées. L'établissement des classements de fin de saison est en cours.

» Arrêt du collègue **Jean-François BRIFAUT** pour convenance personnelle.

» Demande d'information d'un club D2, prochainement promu D1, quant à la situation sur les arbitres spécifiques. Réponse lui sera fournie.

» Une réunion de travail est prévue le **10 mai** prochain à la Ligue pour la mise en place d'organisation de Formations en District.

## CDPA

- » Le nombre de candidats présentés à ce jour lors des différentes FIA est sensiblement équivalent au niveau de 2020. Le chiffre sera dépassé avec la mise en place d'une dernière session de formation en avril/mai prochain.
- » Un sondage sur les raisons de l'arrêt de la fonction est en cours de réalisation. Les résultats en attente seront communiqués prochainement.
- » Il est projeté de programmer une Formation de Référénts Arbitres dans les clubs au mois de **mai 2022**.

## POLE TECHNIQUE

- » Un groupe de travail s'est réuni pour mettre en place une nouvelle organisation à partir de la saison prochaine. Un constat de l'actuel a été réalisé et un nouveau projet est mis en place dans le cadre d'une clarification, amélioration et harmonisation des critères retenus. Ce projet est repris par le Pôle Technique sur un document comportant 11 axes de travail, document qui nous est présenté par Anthony, Responsable du Pôle. Après concertation avec chaque responsable en son domaine, ce projet prendra une forme définitive et sera appliqué dès la saison 2022/2023.
- » Courrier de **Steve MARTIN** annonçant sa fin de carrière d'arbitre de Ligue. Désireux de s'orienter vers la fonction de Délégué de Terrain Officiel, **Anthony** l'invite à se rapprocher de la Ligue pour sa démarche.

## SERGE PAUCHET

- » Présentation de la liste des arbitres restant à observer. Il reste encore un bon nombre d'observations à réaliser, dû au fait de l'utilisation des observateurs pour accompagner les candidats. Certains arbitres ne pourront pas être vus cette saison pour cause d'indisponibilité pour raison médicale.
- » Demande de **Gianni MAMMARELLA**, ancien arbitre, pour devenir observateur. Dans un premier temps, il lui est proposé la fonction d'accompagnateur avant d'occuper cette fonction la saison prochaine.

✓ Tour de table.

✓ Prochaine réunion le **jeudi 5 mai 2022**.

Le Secrétaire Général :  
André SOJKA

Le Président de la CAA :  
Henry MACIUSZCZAK



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Restreinte du vendredi 6 mai 2022  
A LIEVIN

---

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

---

Présent : M. Marc TINCHON -

---

### JOURNEES des 28 – 30 AVRIL – 1 er MAI

#### VETERANS A 7 – GROUPE B

##### Rencontre 52285.2 : AOSC SALLAUMINES / AS BAILLEUL

Forfait de BAILLEUL

SALLAUMINES bat BAILLEUL par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BAILLEUL – 1<sup>er</sup> forfait

#### U15 A 8 – GROUPE B

##### Rencontre 56710.2 : US GRENAVY / ES LABEUVERIERE (b)

Forfait de LABEUVERIERE

GRENAVY bat LABEUVERIERE par forfait - score 5/0.

Amende de 20 € à LABEUVERIERE – 2eme forfait

**Match retour à GRENAVY**

#### U15 A 8 – GROUPE C

##### Rencontre 56739.2 : US HONDEGHEM / US LESTREM (b)

Forfait d'HONDEGHEM

LESTREM bat HONDEGHEM par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à HONDEGHEM – 3eme forfait

#### FUTSAL D3

##### Rencontre 54521.2 : SAINT VENANT FUTSAL / DOURGES FUTSAL (b)

Forfait de DOURGES FUTSAL

SAINT VENANT FUTSAL bat DOURGES FUTSAL par forfait - score 5/0.

Amende de 12,50€ à DOURGES FUTSAL – 1<sup>er</sup> forfait

##### Rencontre 54524.2 : HERSIN FUTSAL / GIVENCHY FUTSAL (b)

Forfait de GIVENCHY FUTSAL

HERSIN FUTSAL bat GIVENCHY FUTSAL par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à GIVENCHY FUTSAL – 1<sup>er</sup> forfait

## **COUPE MALLEZ SENIORS**

### **Rencontre 59059.1 : OS ANNEQUIN (b) / AS BONNIERES**

Forfait de BONNIERES

ANNEQUIN bat BONNIERES par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à BONNIERES

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente de la Commission :**  
**Nathalie COCKENPOT.**

**Le Secrétaire de la Commission :**  
**Marc TINCHON.**



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Lundi 2 mai 2022  
A LIEVIN

---

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

---

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Jean Pierre CERER – Bernard DEJARDIN – Anthony RINGEVAL – Marc TINCHON -

---

Excusé : M. Jacques PENNINCK -

---

### RECTIFICATION au PV de la REUNION du 2 MAI – PARU LE 3 MAI

#### SENIORS D7 POULE A

##### 51509/2 : JS ACHIET le PETIT / SCF ACHICOURT (b)

Réserve d'avant match d'ACHIET sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de ACHICOURT pour le motif suivant : des joueurs du club ACHICOURT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le jour même ou le lendemain.

Réserve appuyée, confirmée, recevable pouvant être prise en considération.

Après contrôle de la FMI D6 groupe A « ACHICOURT SCF 1 / FICHEUX ES 1 » du 27 mars 2022, 6 joueurs y figurent et y ont participé ( Les 03 et 10/04/2022, ACHICOURT SCF 1 n'ayant pas joué suite aux forfaits de TILLOY et NEUVILLE).

La Commission donne match perdu par pénalité à ACHICOURT SCF 2 sur le score de 4 - 0.

Droits remboursés.

Amende de 80 € à ACHICOURT SCF.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :  
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire de la Commission :  
Marc TINCHON.



## COMPETITIONS JEUNES



√ Les rencontres suivantes sont reprogrammées au **Jeudi 26 mai 2022** à

**U18 D4 – GROUPE B :**

US Chts Avion / AS Neuvireuil – **16 heures**

**U15 D2 – GROUPE B :**

US Gonnehem / COS Marles – **10 heures**

**U15 à 8 – GROUPE B :**

ES Labeuvrière (b) / US Grenay – **10 heures**

CS Diana Liévin (b) / ES Haillicourt – **10 heures**

**U15 à 8 – GROUPE D :**

FC Annay / ES Eleu – **10 heures**

√ Forfait général d'**AOSC SALLAUMINES** en **U18 D4 - GROUPE C** – Amende de 35 euros

**Le Président de la Commission :**  
**Pascal WATEL.**



## COMPETITIONS SENIORS



→ Forfait général du **RC CHOCQUES** en SENIORS D6 – GROUPE F – Amende de 55 euros.

→ Annulation du forfait général d'**I. NORRENT FONTES** en SENIORS D7 – GROUPE E – Amende de 75 euros.

Le Président de la Commission :  
Richard RATAJCZAK.



## COMPETITIONS VETERANS



→ Forfait général d'ESD ISBERGUES HAM en **VETERANS A 11 – GROUPE 5** – Amende de 75 euros

→ Forfait général d'UC DIVION en **VETERANS à 7 – GROUPE E** – Amende de 35 euros

**Le Président de la Commission :**

**Gérard DEBONNE.**



## TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



8 mai

UAS HARNES

U10

Tournoi et rassemblement homologué sous réserve du bon déroulement des championnats.

Parution du mardi 10 mai 2022